

La traditionnelle fête québécoise des arbres célèbre ses 140 ans!

Par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

En cette année 2022, le Mois de l'arbre et des forêts célèbre son 140^e anniversaire! En effet, c'est en 1882 qu'a été instaurée la tradition québécoise de célébrer les arbres dans toute la province.



Le 27 mai 1882, plus exactement, le lieutenant-gouverneur de l'époque, l'Honorable Théodore Robitaille, proclamait dans la Loi sur les terres et forêts « qu'un jour sera observé comme le *jour de la fête des arbres* pour la plantation des arbres forestiers ». Si l'idée de réserver une journée de l'année pour honorer les arbres existait déjà aux États-Unis, c'était alors une première au Canada. Pour la petite histoire, remercions Sir Henri de Lotbinière, homme politique et grand propriétaire forestier à cette époque, qui en a été l'inspirateur!

Au fil du temps, cet événement prendra graduellement de l'importance. En 1925, la proclamation est bonifiée pour allonger la durée qui passe à « un ou plusieurs jours désignés sous le nom de *Fête des arbres* ». Puis, en 1974 apparaît, dans la Loi sur les terres et forêts de l'époque, l'article de loi qui précise que la première semaine complète du mois de mai de chaque année est instituée « Semaine de l'arbre et de la forêt ». Le but en est également précisé : promouvoir la conservation de la forêt. En 1979, pour tenir compte des disparités régionales en matière de climat et faciliter la tenue des activités, l'événement est repoussé au dernier dimanche de mai de chaque année. C'est en 2001 que la Semaine de l'arbre et des forêts devient un mois complet de célébrations. Il est alors précisé dans la Loi que « *mai est le Mois de l'arbre et des forêts (MAF)* » au Québec. Finalement, lors de l'adoption de la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier en 2010, le but de l'événement est orienté vers la promotion de l'aménagement durable des forêts. Le MAF contribue ainsi à faire réaliser l'importance de cette ressource dans toutes les sphères de notre vie quotidienne, que ce soit pour notre travail ou nos loisirs, ou encore par l'utilisation des milliers de produits dérivés des arbres.

Festivités et partenaires diversifiés

Déjà, à la création de l'événement, les activités de plantation d'arbres lancées par la classe politique étaient réalisées en collaboration avec le milieu scolaire. Vers 1940, l'Association forestière québécoise et le mouvement 4H deviendront d'importants partenaires du gouvernement dans l'organisation et le déploiement des festivités à l'échelle de la province. Jusque dans les années 80, tout partenaire forestier du Québec est de l'événement, comme en témoigne la panoplie de logos organisationnels sur les affiches de l'époque.

En 2022, année du 140^e anniversaire, le MAF se porte très bien. Événement à grand déploiement, il compte chaque année près d'un millier d'activités publiques se déroulant sur un mois dans tout le Québec, organisées par des partenaires motivés composés de municipalités, d'écoles et d'organismes communautaires. Le MAF est géré en étroite collaboration avec les associations forestières régionales. Quelque 700 000 arbres, fournis gracieusement par le MFFP, assurent une importante participation à chaque activité éducative.

En 2022, le MAF est encore l'événement social le plus important mis sur pied par le gouvernement du Québec!





Photo : Association forestière du sud du Québec